

[Consignes applicables aux cas positifs :](#)

	Avec schéma vaccinal complet ou ayant contracté le Covid il y a moins de 4 mois	Non vacciné ou sans schéma vaccinal complet
Cas positif	<p>L'isolement est de 7 jours pleins après la date de début des symptômes ou la date de réalisation du test positif. Si les symptômes persistent après les 7 jours, contactez votre médecin et prolongez la durée d'isolement de 2 jours.</p> <p>Néanmoins, au bout de 5 jours, il est possible de sortir de l'isolement à deux conditions : effectuer un test antigénique ou PCR qui doit être négatif et ne plus avoir de symptômes depuis 48h.</p> <p><i>Si la personne effectue la période d'isolement maximale de 7 jours pleins, elle n'a pas besoin de produire un test négatif pour sortir de l'isolement.</i></p> <p>Le respect des gestes barrières (port du masque et mesures d'hygiène) est à respecter pendant les 7 jours suivant la sortie d'isolement du cas positif.</p>	<p>L'isolement est de 10 jours pleins après la date de début des symptômes ou la date de réalisation du test positif. Si les symptômes persistent après les 7 jours, contactez votre médecin et prolongez la durée d'isolement de 2 jours.</p> <p>Néanmoins, au bout de 7 jours, il est possible de sortir de l'isolement à deux conditions : effectuer un test antigénique ou PCR qui doit être négatif et ne plus avoir de symptômes depuis 48h.</p> <p><i>Si la personne effectue la période d'isolement maximale de 10 jours pleins, elle n'a pas besoin de produire un test négatif pour sortir de l'isolement.</i></p> <p>Le respect des gestes barrières (port du masque et mesures d'hygiène) est à respecter pendant les 7 jours suivant la sortie d'isolement du cas positif.</p>

[Consignes applicables aux cas contacts :](#)

	Consignes applicables quel que soit le schéma vaccinal
Cas contact	<p>Il n'y a pas d'isolement à respecter mais il faut appliquer de manière stricte les mesures barrières, et notamment le port du masque en intérieur et en extérieur au contact d'autres personnes, limiter les contacts, en particulier avec des personnes fragiles et éviter tout contact avec des personnes à risque de forme grave de Covid.</p> <p>Vous devez réaliser un test de dépistage (test PCR ou test antigénique ou autotest) deux jours après avoir été prévenu.e par l'assurance maladie ou la personne positive.</p> <p>Si votre test est positif, isolez-vous et suivez les consignes applicables aux cas positifs. En cas de test antigénique ou d'autotest positif, il convient de confirmer le résultat par un test PCR.</p>